

LA CELLULE

PDP

PRÉSENTATION DE NOTRE
ACCOMPAGNEMENT DES
SALARIÉS



PRÉSENTATION DE LA CELLULE

La cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle, a été créée afin de lutter contre les différentes situations de désinsertion (liées à un contexte médical, psychologique, social)



SON BUT

Repérer en amont et accompagner une problématique de désinsertion afin d'éviter une rupture de parcours professionnel

PRÉSENTATION DE LA CELLULE

SES MISSIONS



- ✓ **Accompagner le salarié et l'entreprise sur les plans médico, psycho, social et technique**
- ✓ **Elaborer des solutions adaptées à sa problématique afin de :**
 - Favoriser le retour à l'emploi
 - Maintenir le salarié dans l'emploi
- ✓ **Guider l'entreprise dans un processus de reclassement ou de maintien au poste dans un cadre neutre et bienveillant**

PRÉSENTATION DE LA CELLULE

RETOUR À L'EMPLOI

- **Formation**
- **Emploi similaire dans une autre entreprise**
- **Reconversion emploi salarié**
- **Création d'entreprise**

MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- **Reclassement**
- **Aménagement de poste**
- **Maintien au poste**

LES ACTEURS DE LA CELLULE



MÉDECIN DU TRAVAIL



ASSISTANT MÉDICAL



INFIRMIER



SECRÉTAIRE DE DIRECTION



ERGONOME



**ASSISTANTE SOCIALE
DU TRAVAIL**



**PSYCHOLOGUE
DU TRAVAIL**



PRÉVENTEUR

LES ACTEURS DE LA CELLULE

L'ASSISTANTE DE SERVICE SOCIALE

Accueille, écoute les freins sociaux, informe sur ses droits, monte le dossier RQTH, oriente vers les organismes sociaux compétents (CG, CAF, CCAS, Bailleurs...).

LE MÉDECIN DU TRAVAIL

Il coordonne la cellule et donne des avis médicaux sur les situations.

L'ERGONOME

Réalise un diagnostic, une évaluation technique et adapte les situations de travail à l'homme en prenant en considération les contraintes (physiques, organisationnelles, mentales et environnementales) et celles liées aux exigences de production.

LA PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Écoute pour amorcer le travail de deuil, libérer la souffrance, accompagne le salarié en bilan de compétences et définit d'un projet professionnel de reconversion compatible avec son plan d'action.

LES ACTEURS DE LA CELLULE

EN EXTERNE, SELON LES BESOINS



LES ACTEURS DE LA CELLULE

EN EXTERNE, SELON LES BESOINS

✓ Services sociaux

✓ Aide juridique

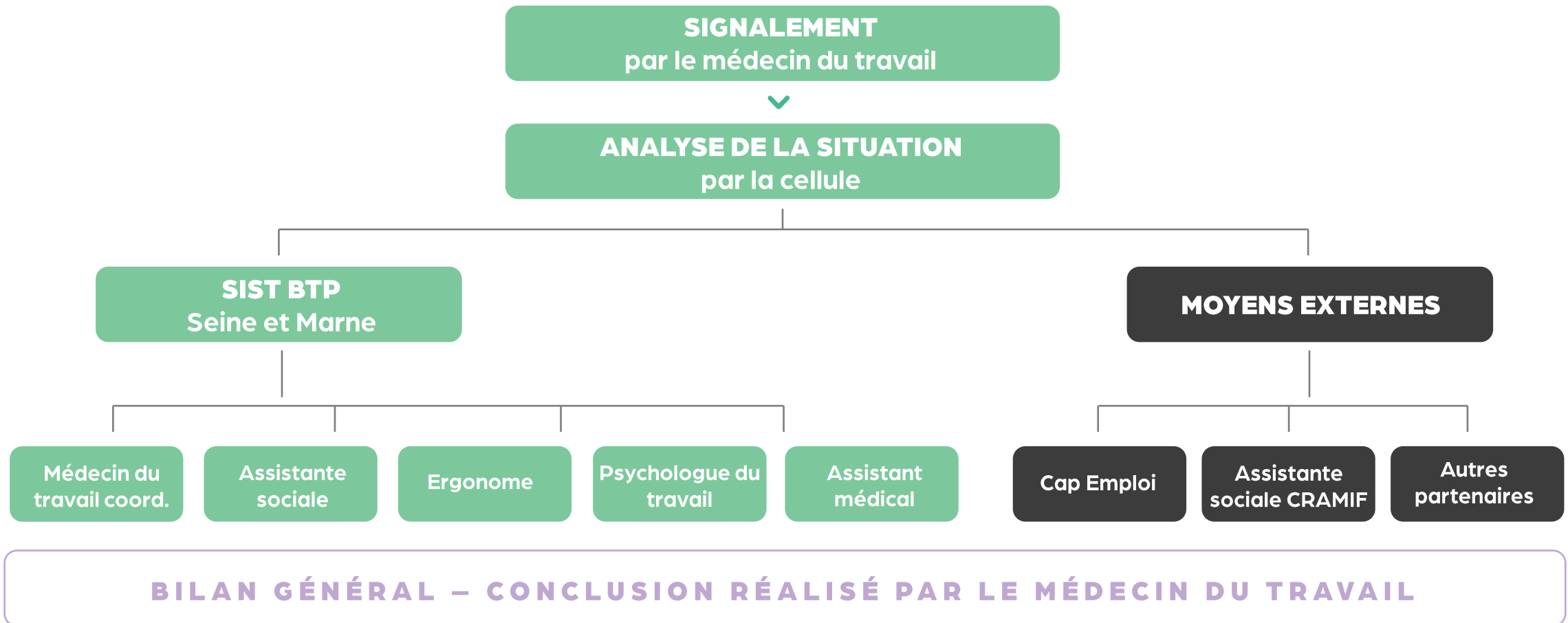
✓ Médecins traitants et spécialistes

✓ Centres de formations

✓ COMETE FRANCE

✓ Centres de bilans de compétences

FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE



DÉROULEMENT DE L'ACTION

SIGNALEMENT

Lors de la visite médicale :
initiale, périodique, visite
reprise, pré-reprise...

Ou en externe par médecin
traitant, spécialiste, psy,
CRAMIF, employeur

ANALYSE DU DOSSIER

Les membres de la cellule
prennent connaissance du
dossier et l'analysent lors des
réunions hebdomadaires.

RÉORIENTATION DU SALARIÉ

Le salarié avec son accord est réorienté :

- reclassement en interne,
- reconversion,
- aménagement de poste,
- Ou reconnaissance de handicap

6

**BILAN DE SORTIE
D'ACTION DE
CELLULE PDP**

5

4

PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

La cellule propose au salarié et à
son entreprise les solutions les
mieux adaptées : action collective
et entretiens individuels, travail en
réseau et relais

3

2

TRANSMISSION À LA CELLULE

Avec l'accord du salarié, le médecin du
travail transmet la fiche de
signalement à la cellule PDP

1

LES DISPOSITIFS

LA VISITE DE PRÉ-REPRISE

- ✓ **Organisé par le médecin du travail à la demande du médecin conseil, du médecin traitant ou du salarié**
- ✓ **Réservée aux salariés en arrêt > 3 mois**
- ✓ **Signalement précoce → permet d'identifier en amont les difficultés liées à la reprise de l'emploi**



LES DISPOSITIFS

LA VISITE DE PRÉ-REPRISE

- ✓ Couverte par le secret médical
- ✓ Ne peut être demandée par l'employeur mais celui-ci peut sensibiliser ses salariés sur sa nécessité
- ✓ Ne donne pas lieu à un avis d'aptitude
- ✓ Réflexion avec l'entreprise sur les solutions
- ✓ Permet d'anticiper la désinsertion sans solution



LES DISPOSITIFS

LA VISITE DE REPRISE

Elle s'impose après tout arrêt de 30 jours, à l'initiative de l'employeur, le jour de la reprise ou dans les 8 jours au plus

Au cours de l'examen, le médecin du travail :

- Vérifie que votre état de santé est compatible avec votre reprise de poste
- Évalue l'opportunité de l'aménagement de poste ou du reclassement professionnel le cas échéant ;
- Peut formuler un avis d'inaptitude médicale.
- Le contrat de travail reste suspendu jusqu'à la visite médicale

L'examen se déroule pendant les heures travaillées et la rémunération reste inchangée

LES DISPOSITIFS



APPLICABLE AU 31 MARS 2022

LA VISITE DE MI-CARRIÈRE

Elle permet de faire un point avec le salarié tant sur la compatibilité du poste qu'il occupe avec son état de santé, que sur le risque de **désinsertion professionnelle** notamment par une sensibilisation sur la prévention des risques professionnels.

LES DISPOSITIFS



Informez le salarié qu'il peut bénéficier d'actions de prévention de la désinsertion professionnelle, de l'examen de pré-reprise et des mesures individuelles...

LE RDV DE LIAISON

- A l'initiative de l'employeur ou du salarié
- Entre le salarié et l'employeur, associant le SPST
- Pour les AT supérieurs à une durée qui sera fixée par décret, consécutifs à un accident ou une maladie, d'origine professionnelle ou non

LES DISPOSITIFS

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

ESSAI ENCADRÉ

- ✓ Permet de favoriser le retour à l'emploi en évaluant la compatibilité d'un poste avec l'état
- ✓ Peut durer 14 J renouvelable 1 fois. Il permet de :
 - Tester un aménagement de poste
 - Préparer une reconversion professionnelle
 - Tester un nouveau poste
 - Tester la capacité à reprendre son poste
- ✓ Obligatoirement pendant un arrêt de travail avec IJ
- ✓ à développer selon retour de CAP EMPLOI

LES DISPOSITIFS

PAS

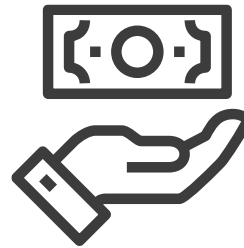
Prestations
appuis spécifiques

Bilan
professionnel,
bilan sur la
pathologie, étude
de poste

EPAAST

Etude
ergonomique pour
situation
complexe

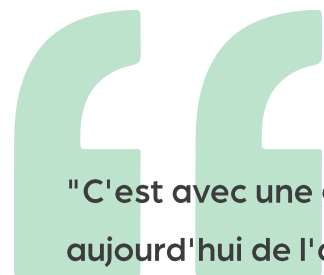
AIDES FINANCIÈRES



CEP

Conseils en
évolution
professionnelle

TÉMOIGNAGES



"C'est avec une grande reconnaissance que je témoigne aujourd'hui de l'aide précieuse apportée par la cellule PDP. Après une longue période d'arrêt maladie, la perspective de mon retour au travail était source d'anxiété et d'incertitude. Cependant, la cellule m'a soutenu tout au long de cette épreuve. L'équipe dévouée a su me guider et me conseiller, tout en restant à mon écoute. Ensemble, nous avons exploré différentes options, comme l'aménagement de mon poste, un éventuel reclassement, voire une formation pour acquérir de nouvelles compétences. Leur accompagnement m'a permis de reprendre mon activité en toute confiance, tout en respectant mes nouvelles limites. Je ne peux qu'exprimer ma gratitude pour leur aide inestimable dans cette transition professionnelle cruciale."



MERCI DE VOTRE ATTENTION

LES MEMBRES DE LA CELLULE PDP

S&S BTP
Seine & Marne